

Rapport annuel

sur le prix et la qualité du service
public d'élimination des déchets

2022



LUBERON MONTS DE VAUCLUSE

Table des Matières

Introduction

Présentation du territoire de LMV

Évolution de la population 2018-2022

Présentation des missions et activités de la Direction Environnement

01. Les indicateurs techniques du service

1/ **La collecte des OMR**

1.1 Organisation et fréquence

1.2 Évolution des tonnages

1.3 Traitement

2/ **La collecte sélective**

2.1 Les emballages recyclables

2.2 Le papier

2.3 Le verre

2.4 Les collectes spécifiques (cartons et textiles)

3/ **La politique de prévention**

4/ **Les déchetteries**

4.1 Les apports

4.2 La fréquentation en déchetteries

5/ **Synthèse des DMA (déchets ménagers assimilés)**

02. Les indicateurs financiers

1/ **Les coûts de gestion des déchets**

1.1 Dépenses et recettes réalisées en 2022

1.2 Analyse des coûts de 2022 par déchet

2/ **Le financement du service des déchets**

Conclusion

Conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérative un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets.

Ce rapport est établi conformément au décret n° 2000-404 du 11 mai 2000. Il est présenté au conseil communautaire et est ensuite transmis aux communes membres pour présentation à leur conseil municipal et mis à disposition du public.

Présentation du territoire de LMV

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes Luberon Monts de Vaucluse (LMV) s'est transformée en Communauté d'Agglomération.

Le territoire de LMV est situé dans le Sud Vaucluse entre la Durance, le Luberon et les Monts de Vaucluse. LMV compte 16 communes rassemblant 55 034 habitants au 1er janvier 2022 sur 355 km² (155 hab / km²).

Près de la moitié de la population de LMV est concentrée dans la ville de Cavillon, située à l'ouest du territoire (26 236 habitants).

Les autres communes qui composent LMV sont plutôt des communes rurales dont la population moyenne est inférieure à 2 000 habitants, à l'exception de Cheval-Blanc, Lauris, Mérindol et Robion.

16 Zones d'Activités Economiques, se répartissant sur 268 Ha, accueillent 390 établissements représentant environ 4 000 emplois.

19 % des emplois du territoire sont situés dans des ZAE.

De par sa situation géographique, le territoire de LMV est fortement impacté par la fréquentation touristique. La population présente sur le territoire augmente de façon conséquente dans de nombreuses communes pendant la saison estivale, ce qui a un impact sur les volumes de déchets collectés et nécessite donc une adaptation du service.



Issu de fusions successives d'EPCI, le territoire de LMV est constitué de plusieurs secteurs organisés différemment pour la collecte et le traitement des déchets.

Ex CCPLD “Provence Luberon Durance” créée en 2023 :

- Cavaillon
- Cheval-Blanc
- Mérindol
- Les Taillades

Ex CC de Coustellet : a fusionné avec la CCPLD le 1er janvier 2014. La collectivité se nomme désormais LMV :

- Cabrières d’Avignon
- Lagnes
- Maubec
- Oppède
- Robion

Secteur Gordes / Les Beaumettes : communes rattachées à LMV à compter du 1er janvier 2014 :

- Gordes
- Les Beaumettes

Ex CC « Les portes du Luberon » : a intégré LMV le 1er janvier 2017 :

- Lauris
- Lourmarin
- Puget
- Puyvert
- Vaugines

Evolution de la population 2018-2022 (Population municipale)

Nom de la commune	2018 (base 2015)	2019 (base 2016)	2020 (base 2017)	2021 (base 2018)	2022 (base 2019)
Cavaillon	26 707	26 492	26 641	26 198	26 236
Cheval-Blanc	4 154	4 215	4 276	4 295	4 290
Mérindol	2 023	2 058	2 097	2 147	2 189
Taillades	1 944	1 927	1 909	1 923	1 921
Ex CCPLD	34 828	34 692	34 923	34 563	34 636
Cabrières-d'Avignon	1 760	1 788	1 816	1 833	1 835
Lagnes	1 622	1 629	1 635	1 645	1 641
Maubec	1 898	1 914	1 930	1 933	1 920
Oppède	1 389	1 361	1 332	1 304	1 295
Robion	4 393	4 514	4 531	4 587	4 631
Ex CCC	11 062	11 206	11 244	11 302	11 322
Gordes	1 974	1 873	1 773	1 672	1 670
Beaumettes	249	251	255	267	280
Gordes/Beaumettes	2 223	2 124	2 028	1 939	1 950
Lauris	3 789	3 817	3 856	3 867	3 879
Lourmarin	1 142	1 109	1 076	1 043	1 040
Puyvert	819	817	817	817	830
Puget	735	761	769	785	819
Vaugines	566	566	568	563	558
Ex CCPL	7 051	7 070	7 086	7 075	7 126
Total LMV	55 164	55 092	55 281	54 879	55 034

La population de LMV a augmenté de 0,28 % en 2022 par rapport à 2021, après une diminution de 0,73% entre 2021 et 2020.

Sur la période 2018-2022, la population de LMV a diminué de – 0,24 %.

	2018	2019	2020	2021	2022	Evol 2021/2022	Evol 2018/2022
Ex CCPLD	34 828	34 692	34 923	34 563	34 636	0,21%	-0,55%
Ex CCC	11 062	11 206	11 244	11 302	11 322	0,18%	2,35%
Gordes / Beaumettes	2 223	2 124	2 028	1 939	1 950	0,57%	-12,28%
Ex CCPL	7 051	7 070	7 086	7 075	7 126	0,72%	1,06%
Total LMV	55 164	55 092	55 281	54 879	55 034	0,28%	-0,24%

Présentation des missions et activités de la Direction Valorisation des déchets en 2022

La Direction Déchet a pour mission de mettre en œuvre la politique de gestion des déchets de LMV Agglomération.

La Direction comprend 3 services :

• Le service COLLECTE en charge de :

- La collecte en régie des déchets (ordures ménagères et collecte sélective) sur les secteurs de Cavaillon (communes de Cavaillon, Les Taillades, Cheval-Blanc, Mérindol) et Robion (communes de Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède et Robion) ;
- Le suivi des prestataires pour la collecte confiée à des entreprises pour les communes de Gordes et Les Beaumettes ainsi que les 5 communes de l'ex CCPL : Lauris, Lourmarin, Puget sur Durance, Puyvert et Vaugines ;
- Le ramassage des encombrants et des dépôts sauvages notamment sur la ville centre ;
- La gestion de la flotte de véhicules (bennes et véhicules de l'ensemble des services de LMV).

Il comprend 39 agents dont 2 chefs de secteur pour l'encadrement des agents de collecte en régie (Cavaillon et Robion).

• Le service DECHETTERIE/PAV en charge de :

- La gestion des 3 déchetteries multi-matériaux situées à Cavaillon, Lauris et Vaugines.
- La gestion des 2 déchetteries Espace Vert situées à Cavaillon et Vaugines.
- Le suivi des collectes confiées à des entreprises pour les Points d'Apport Volontaire verre, papier et emballage.

• **Le service INGENIERIE DECHETS en charge de** : la politique de prévention, la gestion de la collecte sélective (relations avec les éco-organismes et les prestataires de recyclage), la gestion des déchetteries et des points d'apport volontaire. Il comprend 8 agents.

Ces trois services sont placés sous l'autorité d'un directeur.

La Direction Déchet est rattachée au Pôle Technique et Cadre de vie.

1 - La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

Les OMR sont constituées des déchets restant à la charge de la collectivité après mise en place des collectes sélectives. Elles comprennent la fraction résiduelle des déchets des ménages mais peuvent contenir également des déchets non ménagers dont les caractéristiques sont assimilables aux ordures ménagères (collectivités, administrations, artisans, commerçants, etc.).



1.1- Organisation et fréquence

La collecte des OMR est réalisée en régie par le personnel communautaire sur 9 des 16 communes de LMV : Cavaillon, Les Taillades, Cheval-Blanc, Mérindol, Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède et Robion.

Sur les 7 autres communes (Gordes, Les Beaumettes, Lauris, Lourmarin, Puget sur Durance, Puyvert et Vaugines), la collecte des OMR est confiée à un prestataire privé dans le cadre d'un marché public.

Quand le ramassage n'est pas effectué en régie, l'encadrement du Service Collecte de LMV exerce un contrôle de l'activité confiée aux entreprises prestataires.

Le service de collecte de LMV assure le traitement des réclamations des usagers et apporte les réponses techniques et organisationnelles adaptées aux besoins du territoire et aux évolutions nécessaires liées au développement de l'urbanisation et aux aménagements urbains réalisés par les communes ainsi qu'aux changements de comportement des usagers. Le service adapte ainsi régulièrement les tournées ainsi que la localisation des points de collecte.

La collecte est réalisée soit en porte à porte en bacs individuels, soit en bacs de regroupement. Depuis 2016, LMV a déployé de nouveaux dispositifs de colonnes enterrées ou semi-enterrées dans plusieurs communes. En 2022, 36 nouvelles colonnes ont été installées sur les communes de Cavaillon (Route de Robion et Allée Romain Baud), Gordes (hameau des Imberts), Les Beaumettes (entrée Zone d'activités), Puyvert (salle polyvalente), Cheval-Blanc (Allée des Lauriers), Robion (Résidence Les Nuances) et Maubec (Place des Beaux Tonys et Chemin du Carraire).

Les OMR sont acheminées soit au quai de transfert du Grenouillet à Cavaillon, équipement géré par le syndicat de traitement SIECEUTOM (secteur de Cavaillon et ex CCPL), soit au quai de transfert du SIRTOM d'Apt (secteur de Robion et communes de Gordes et Les Beaumettes).

a) Fréquence de collecte

Commune	Fréquence		Commune	Fréquence		Commune	Fréquence	
	OMR	Emballages		OMR	Emballages		OMR	Emballages
Cavaillon Centre-ville	7	1	Cabrières d'Avignon	3	1	Lauris centre	3	PAV
Cavaillon résidence Docteur Ayme	5	1	Lagnes	3	1	Lauris extérieurs	2	PAV
Cavaillon périphérie du centre-ville et habitat collectif	2	1	Maubec	3	1	Lourmarin centre	3	PAV
Cavaillon habitat pavillonnaire	1	1	Oppède	3	1	Lourmarin extérieurs	2	PAV
Cheval Blanc centre-ville et habitat collectif	2	1	Robion centre	3	1	Puget	PAV	PAV
Cheval Blanc habitat pavillonnaire	1	1	Robion campagne	2	1	Puyvert	2	PAV
Mérindol centre-ville et habitat collectif	2	1	Les Beaumettes	2 (3 en été)	1	Vaugines centre	3	PAV
Mérindol habitat pavillonnaire	1	1	Gordes cœur de village	6	1	Vaugines extérieurs	2	PAV
Les Taillades	1 (2 pour les PR)	1	Gordes extérieur	2 (4 en été)	1			

b) Moyens matériels

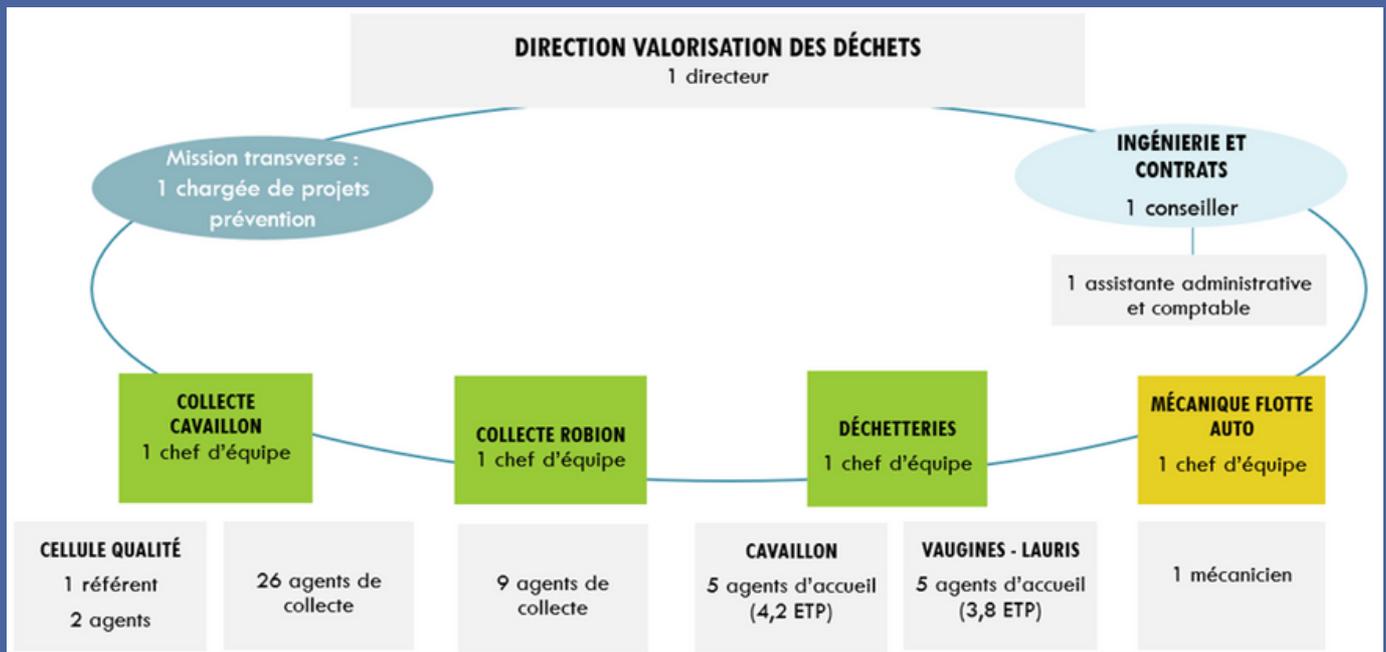
Le Service Collecte a emménagé dans le nouveau bâtiment « ENVIRONNEMENT » au siège de LMV à Cavaillon en février 2018. Il dispose également d'un dépôt sur la commune de Robion pour la desserte des 5 communes ex CCC (Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède et Robion).

Pour exercer sa mission de collecte, il dispose de :

- 1 camion grue pour la collecte des conteneurs enterrés, semi-enterrés et aériens.
- 2 bennes à ordures ménagères (BOM) chargement latéral pour la collecte des déchets en sécurité.
- 15 bennes ordures ménagères à chargement arrière réparties de la manière suivante :
 - 4 mini bennes de 6 à 9 m³
 - 11 bennes de 14 à 20 m³
- 3 camions-plateaux équipés d'un hayon pour le ramassage des dépôts sauvages et des encombrants.
- 1 camionnette pour la maintenance et la livraison des conteneurs.
- 3 petits utilitaires pour l'encadrement et la logistique.

c) Moyens humains

La Direction Valorisation des Déchets comprend 56 agents dont 1 directeur, 2 chefs d'équipe collecte, 1 chef d'équipe déchetterie, 1 responsable de la flotte automobile et 1 conseiller Ingénierie et contrats.



d) Actions phares réalisées en 2022

Marchés publics :

- Notification le 05/01/2022 du marché subséquent n°2 de l'accord cadre pour commander une mini benne à ordures ménagères de 8m³, lancé en fin d'année 2021.
- Notification le 02/02/22 du marché lancé en 2021 concernant le traitement des déchets issus des déchetteries de Lauris et Vaugines (7 lots différents). Le marché a débuté le 01/05/22.
- Rédaction et analyse d'un marché pour le transport des déchets issus des déchetteries de Lauris, Vaugines et Mon Espace Vert Vaugines. Le marché a débuté le 01/05/22.
- Rédaction et analyse d'un marché pour la collecte des déchets ménagers et assimilés sur les communes de Lauris, Lourmarin, Puget, Puyvert et Vaugines. Le marché a débuté le 01/05/22.
- Rédaction et analyse d'un marché pour l'exploitation de la plateforme de déchets verts de Vaugines (2 lots différents). Le marché a débuté le 01/07/22.
- Rédaction et analyse d'un marché pour les prestations d'entretien et de maintenance mécanique des véhicules (4 lots différents). Le marché a débuté le 21/11/22.
- Rédaction et analyse d'un marché pour l'acquisition d'un camion grue pour la collecte verticale des colonnes d'apport volontaire. Le marché a été notifié le 23/12/22 et le véhicule sera livré le 19/04/24.
- Rédaction et publication d'un marché pour l'acquisition de véhicules utilitaires de 3,5 tonnes (2 lots différents). Des négociations ont lieu avec les candidats et l'analyse définitive aura lieu en début d'année 2023.

Livraison et vente de matériels roulants :

• Livraison d'une mini benne à ordures ménagères de 8m³ le 09/11/22. La notification de ce marché avait eu lieu le 05/01/22. Le véhicule qui devait être repris a été incendié une nuit par vandalisme.

Implantation de points de collecte enterrés et semi-enterrés :

- Implantation d'un point de collecte semi-enterré de 3 conteneurs sur le site des Cèdres à Cabrières d'Avignon le 09/02/22. Mise en service le 21/02/2022.
- Implantation d'un ascenseur à conteneurs sur la place Joseph Guis de Cavaillon le 05/05/2022. Mise en service le 24/05/22.

Activités annexes :

- Mise en place de colonnes aériennes ordures ménagères et tri sur la résidence Condamines II à Cavaillon : partenariat avec Mistral Habitat pour choix du mobilier, implantation et communication. Mise en service le 24/01/22.
- Présence aux réunions mensuelles GUP organisées par la mairie de Cavaillon pour améliorer la gestion des déchets dans les zones prioritaires de la commune.
- Création de 3 nouveaux points de compostage collectifs : Collège Paul Gauthier à Cavaillon, Parking de la Muse à Mérindol et Lavoir de la rue du Coucou à Lourmarin.

1.2 – Evolution des tonnages

CHIFFRES CLES Ordures ménagères résiduelles (OMR)

17 622 tonnes d'OMR collectées sur le territoire de LMV (contre **18 297 tonnes** en 2021, **17 994 tonnes** en 2020, année COVID, et 18 019 tonnes en 2019), soit une diminution de 3.69 % sur 2021/2022.

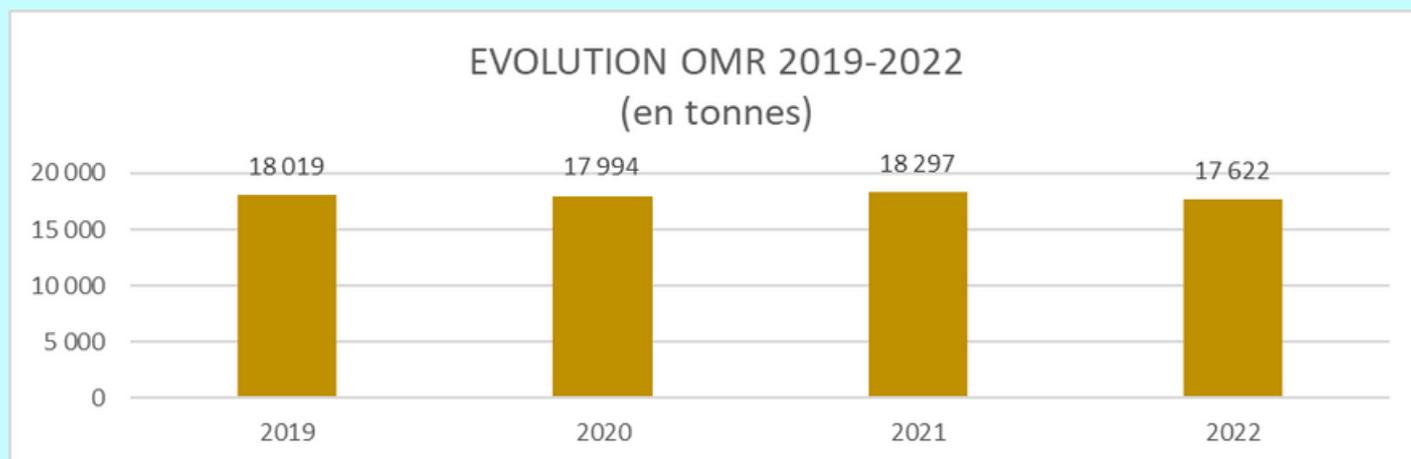
Si l'on compare à 2019, la diminution est de 2.21 %.

(320 kg / habitant)

Moyenne nationale : 249 kg }

Moyenne Région PACA : 363 kg } (données 2021 Observatoire Régional des Déchets)

Moyenne Vaucluse : 333 kg }



Avec une performance de 320 kg / an / hab, LMV se situe près de la moyenne départementale fixée à 333 kg / an / hab.

<i>Données ADEME 2021- ORDEC</i>	OMR (kg/an/hab)
Performance nationale (2021)	249
Performance PACA (2021)	363
Performance Vaucluse (2021)	333
Performance LMV Agglomération -Année 2022-	320

NB : la comparaison est effectuée sur la base des chiffres 2021 pour les performances nationales, régionales et départementales.

1.3 – Traitement

Le traitement des OMR est délégué par LMV à deux syndicats de traitement distincts en fonction de la zone géographique :

- Le **SIECEUTOM** pour les OMR en provenance des secteurs ex CCPLD et ex CCPL : le quai de transfert est situé sur le site du Grenouillet à Cavaillon ; celui-ci a été complètement rénové, les nouvelles installations ayant commencé à fonctionner en 2020.
- Le **SIRTOM** d'Apt pour les OMR en provenance des secteurs ex CCC et Gordes et les Beaumettes : le quai de transfert est situé à Apt.

Ces deux syndicats assurent le transport des OMR vers l'UVE (Unité de Valorisation Energétique) de Vedène pour leur incinération (ou enfouissement lors des pannes de l'UVE).

En 2022, le SIECEUTOM a assuré le traitement de 13 436 tonnes d'OMR de LMV (contre 13 788 tonnes en 2021), soit une diminution de 2.55 % sur ce secteur.

En 2022, le SIRTOM d'APT a quant à lui assuré le traitement de 4 185 tonnes d'OMR de LMV (contre 4 508 tonnes en 2021), soit une diminution de 7.16 % sur ce secteur.

Cette diminution est en partie le fruit de l'installation de Points d'Apport Volontaire sur le Territoire du SIRTOM. En effet, la collecte des PAV, pour les OMR, est réalisée en régie par un camion grue qui utilise le site du Grenouillet comme transfert. Ainsi, des quantités, anciennement comptabilisées dans les flux SIRTOM, transfèrent vers le SIECEUTOM.

De nouveaux PAV installés à Coustellet en juillet 2021 ont produit un impact sur les tonnages du SIRTOM sur toute l'année 2022.

En février 2022, des PAV ont été installés sur la commune de Cabrières d'Avignon.

2 - La collecte sélective



2.1 – Les emballages recyclables

- **Pour le secteur de CAVAILLON**, la collecte sélective des EMBALLAGES est assurée en régie par le personnel de LMV. Elle est organisée majoritairement en porte à porte (sacs jaunes ou bacs jaunes individuels), en bacs de regroupement ou en points d'apport volontaire. Le secteur de Cavillon est en **extension des consignes de tri** depuis 2012 : **tous les emballages plastiques** (flacons, bouteilles, films, barquettes, etc.), cartonnets, **tous les alu**, etc. Les emballages sont déposés au quai de transfert du Grenouillet, puis acheminés vers le **centre de tri de Nîmes** géré par PAPREC qui dispose d'un centre de tri moderne permettant le tri et le recyclage de l'ensemble des emballages précités.
- **Pour le secteur de ROBION**, la collecte sélective des EMBALLAGES est assurée en régie par le SIRTOM d'Apt. Elle est organisée en bacs de regroupement, en colonnes aériennes et en colonnes enterrées. Cette partie du territoire est passée en extension des consignes de tri en 2020. Le SIRTOM apporte désormais ses emballages au centre de tri de Manosque.
- **Pour les communes de GORDES et LES BEAUMETTES**, la collecte sélective est confiée à une entreprise privée dans le cadre d'un marché pour la collecte en bacs. Elle est également réalisée par le SIRTOM d'Apt pour les conteneurs enterrés et semi-enterrés.
- **Pour les 5 communes de l'ex CCPL**, la collecte sélective est confiée à une entreprise privée dans le cadre d'un marché. Elle est organisée en colonnes aériennes.

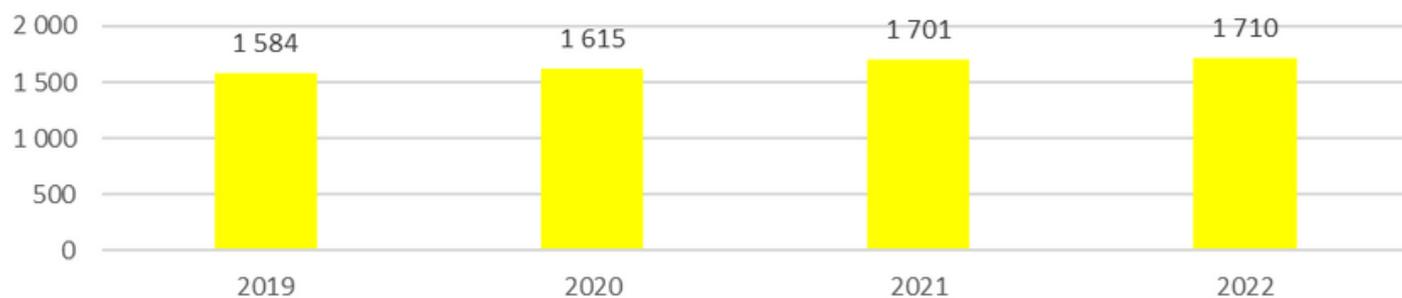
NB : Ce service monte en puissance avec le déploiement chaque année de nouveaux dispositifs enterrés et semi-enterrés (pour mémoire, 36 dispositifs installés en 2021), ce qui permet de réduire le nombre de bacs sujets à des dépôts de déchets non appropriés et donc susceptibles de refus de tri plus importants.

1 710 tonnes d'emballages ont été collectées en 2022 sur le territoire de LMV (contre 1 701 tonnes en 2021).

Sur l'ensemble du territoire LMV, **la collecte sélective des EMBALLAGES a progressé de 7.91 % en 2022** par rapport à 2019. Toutefois on peut observer **d'importantes disparités selon les secteurs :**

- **+ 9.49 % sur le secteur SIECEUTOM**
- **- 6.01 % sur le secteur SIRTOM**

EVOLUTION EMBALLAGES 2019-2022 (en tonnes)



2.2 Le papier

La collecte sélective du PAPIER est assurée sur l'ensemble du territoire par un prestataire privé à partir de colonnes aériennes, enterrées ou semi-enterrées, à l'exception du SIRTOM pour lequel une partie du papier JRM est collecté en même temps que les emballages.

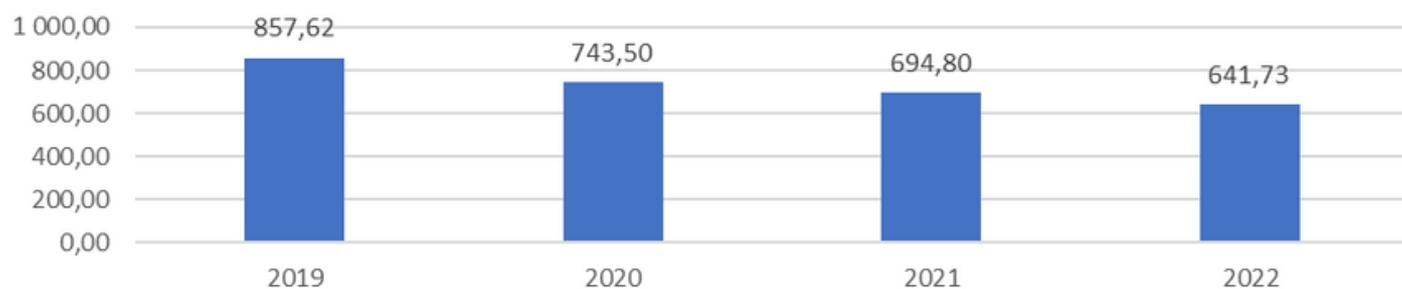


De façon générale, on observe une baisse continue de la collecte du papier depuis plusieurs années, celle-ci ayant atteint - 6,55 % en 2021 avec toutefois :

- Une diminution de 13 % sur le territoire hors SIRTOM par rapport à 2021 (mais si l'on compare à 2019, on observe une diminution de 28 %).
- Une stabilisation à 0.97 % sur le secteur SIRTOM par rapport à 2021 (mais une diminution de 20 % par rapport à 2019).

EVOLUTION PAPIER : - 7,6 %

EVOLUTION PAPIER 2019-2022 (en tonnes)



Le rachat du papier est effectué par l'entreprise de recyclage NORSKE.

En 2022, la collecte de papier reste excédentaire avec des recettes avoisinant les 43 000€ pour un coût de collecte de 35 000€.

En 2023, une étude sera engagée afin d'anticiper un passage en bi-flux, en regroupant le papier dans le flux emballage.

Pour l'ensemble de ces deux flux (EMBALLAGES + PAPIER), la performance de LMV se stabilise à 43 kg / an / hab (en-dessous de la moyenne nationale et départementale mais au-dessus de la moyenne régionale).

	EMBALLAGES ET PAPIERS (kg/an/hab)
<i>Données ADEME 2021- ORDEC</i>	
Performance nationale (2019)	50
Performance PACA (2020)	40
Performance Vaucluse (2020)	47
Performance LMV Agglomération -Année 2022-	43

NB : la comparaison est effectuée sur la base des chiffres 2021 pour les performances nationales, régionales et départementales.

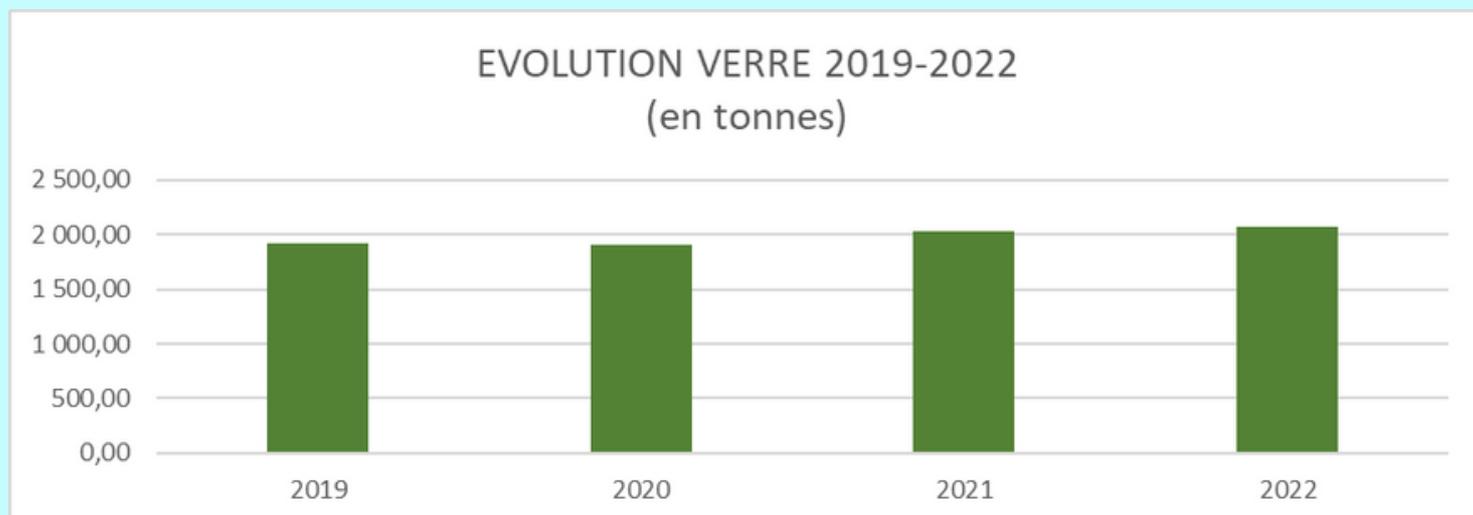
2.3 – Le verre

La collecte sélective du VERRE est assurée sur l'ensemble du territoire par un prestataire privé à partir de colonnes aériennes ou enterrées ou semi-enterrées, y compris sur le secteur SIRTOM.



2 078 tonnes de verre ont été collectées en 2022, en constante progression (+ 2,28 % par rapport à 2021, et + 8,38 % par rapport à 2019).

EVOLUTION VERRE : + 2,28 %



La collecte du verre est assurée par un prestataire privé jusqu'au centre de recyclage de VERGEZE (30). La reprise du verre est assurée par OI MANUFACTURING.

La performance de LMV pour le verre atteint 37.7 kg / an / hab (supérieure aux moyennes nationale, départementale et régionale).

	VERRE (kg/an/hab)
<i>Données ADEME 2021- ORDEC</i>	
Performance nationale (2021)	32
Performance PACA (2021)	26
Performance Vaucluse (2021)	34
Performance LMV Agglomération -Année 2022-	37.7

NB : la comparaison est effectuée sur la base des chiffres 2020 pour les performances nationales, régionales et départementales.

2.4 - Les collectes spécifiques (CARTONS, TEXTILE)

Une collecte spécifique des **cartons** pour les professionnels est assurée :

- En régie par l'équipe collecte en centre-ville de Cavaillon qui les achemine jusqu'au quai de transfert du Grenouillet. Le SIECEUTOM assure ensuite le transport vers le site de recyclage et perçoit les recettes de vente de ces cartons (247 tonnes en 2022 contre 234 tonnes en 2021 et 179 tonnes en 2020, soit une **progression de 5.5 %**).
- Par un prestataire privé sur les communes de Lauris, Lourmarin, Puyvert et Vaugines qui les achemine à la déchetterie de Vaugines (tonnages inclus dans les chiffres déchetteries). Le tonnage des cartons en déchetteries reste stable en 2022.
- Par un prestataire privé sur la commune de Gordes, avec une progression des tonnages de 10.58 % observée en 2022.



Au total, ce sont donc **762 tonnes** de cartons qui ont été collectées séparément sur l'ensemble du territoire de LMV, soit une **progression de + 5.3 % en 2022**.

Face à l'**augmentation très importante des tonnages de cartons** collectés dans l'ensemble des modes de collecte (collecte en régie, dans les déchetteries, dans la collecte des emballages), à laquelle s'ajoute également une augmentation de la présence des cartons dans les ordures ménagères, **la collecte spécifique des cartons** a été mise en place en mai 2022 pour réduire la part dans les ordures ménagères de cette matière recyclable.

8 PAV dédiés aux cartons ont ainsi été installés sur les communes de Lourmarin, Puget, Lauris et Puyvert.

Plusieurs moyens existent pour collecter les cartons dans le Sud Luberon

- Les déchetteries de Lauris et Vaugines.
- Les Emballages (flux jaune).
- La collecte dédiée des professionnels à Lourmarin (inclus dans les tonnages de la déchetterie de Vaugines).
- Les PAV installés en mai 2022.

Analyse des poids collectés après la mise en place des PAV Cartons :

Poids Carton Sud Luberon		2021		2022		
		T total	T moy/mois	T total	T moy/mois	Informations
Carton	PAV			29,34	3,7	MeP mai 2022
	Déchetterie Lauris	54	4,5	24,23	4	Fermeture mars à sept 2022
	Déchetterie Vaugines	146	12,2	146,36	12,2	
Emballages		148,52	12,4	152,68	12,7	

L'analyse des quantités collectées par flux montre qu'il n'y a pas eu de transfert d'un flux vers un autre.

Pour prendre en compte les périodes d'inactivité de la déchetterie de Lauris, les quantités mensuelles moyennes restent stables de 2021 à 2022, confirmant le maintien des performances dans la déchetterie.

Ainsi, depuis mai 2022, les 8 PAV cartons installés ont permis de collecter 29.34 tonnes supplémentaires ; quantités se trouvant en 2021 dans les OMR.

L'installation de 14 nouveaux PAV permettra de confirmer cette tendance en 2023.

Une collecte des **textiles** est assurée sur l'ensemble du territoire par un prestataire privé à partir de **46 colonnes aériennes** « LE RELAIS ». Les dépôts textiles sont récupérés gratuitement par le prestataire. **102,9 tonnes** ont été collectées en 2022 (contre 153.9 tonnes en 2021, 146,86 tonnes en 2020 et 202,92 tonnes en 2019). La baisse de tonnage constatée depuis 2020 est essentiellement due aux effets de la crise sanitaire et aux **difficultés rencontrées par le prestataire à assurer la collecte régulièrement**, ce malgré des apports conséquents (bornes souvent pleines). Un changement de prestataire a été réalisé en novembre 2022. L'entreprise Provence TLC a installé 25 colonnes sur le territoire hors Cavaillon.

Les 19 bornes présentes sur Cavaillon seront installées fin février 2023.

CHIFFRES CLES COLLECTE CARTONS et TEXTILES

762 tonnes de cartons (contre 724 tonnes en 2021) (14 kg / an / hab)

102.9 tonnes de textiles (contre 153.9 tonnes en 2021) (1.9 kg / an / hab)

3- La politique de prévention

LMV s'est engagée dans la réduction de la production des déchets depuis de nombreuses années. En 2020, LMV a engagé un cabinet pour l'élaboration de son **nouveau Programme Local de Prévention et de Gestion des Déchets (PLPDMA)**. L'année 2021 a été consacrée à la mise en place de la Commission Consultative d'Evaluation et de Suivi (CCES) et à l'organisation de plusieurs réunions et ateliers visant à arrêter les objectifs et le plan d'actions dont la mise en œuvre a été initiée en 2022.

Parallèlement, LMV a continué à mener en 2022 plusieurs actions visant à réduire la production de déchets et améliorer davantage le tri et le recyclage des matériaux. En 2022, le déploiement des composteurs dans les crèches a permis d'initier les actions du PLPDMA.

Livraison de broyat gratuit aux agriculteurs locaux

Afin de réduire le brûlage des végétaux, LMV a poursuivi le partenariat avec les agriculteurs locaux afin de livrer en local le broyat issu des déchets verts déposés dans les plateformes de déchets verts de Cavaillon et Vaugines. Ce dispositif permet d'éviter le transport vers le centre de traitement des déchets verts de Bollène ainsi que les coûts de traitement.



En 2022, **8 391 tonnes** de déchets verts ont été broyées et livrées en local.

A noter que les quantités réceptionnées sur les deux sites sont en augmentation :

- MEV Cavaillon : **+ 17 %** par rapport à 2021.
- MEV Vaugines : **+ 57 %** par rapport à 2021.

Le compostage

Les biodéchets représentent environ 30 % des poubelles résiduelles des Français.

Depuis 2003, LMV encourage le compostage individuel et collectif par l'installation gratuite de composteurs collectifs dans des lieux appropriés (résidences, jardins partagés, restaurants scolaires, etc.) et par la vente aux particuliers de composteurs à prix réduit.

162 composteurs individuels ont été livrés en 2022 aux habitants du territoire.

Les animations sur le tri et le recyclage en milieu scolaire

14 classes allant de la maternelle au collège ont bénéficié d'animations sur le tri et le recyclage au titre de l'année scolaire 2022/2023.

Ces animations sont réalisées en partenariat avec l'association OPUS.

Collecte de sapins de Noël

LMV a renouvelé en 2022 l'opération « collecte des sapins de Noël » : en plus des points de collecte sur les communes de Cavaillon, Cheval-Blanc et Mérindol, le dispositif s'est étendu sur les communes de Robion, Maubec, Oppède et Lagnes. **1495** sapins ont été collectés en 2022, soit **+75 % par rapport à 2021**, puis acheminés vers la déchetterie « Mon Espace Vert » de Cavaillon pour y être broyés. Le broyat ainsi obtenu est ensuite mis gratuitement à disposition des habitants et, pour une grande partie, livré aux agriculteurs locaux.



Installation de composteurs dans les crèches

Les crèches de LMV génèrent des biodéchets dans leur gestion quotidienne, qui sont jetés dans les OMR faute d'outil adapté.

Un partenariat entre le service des crèches et celui des déchets a permis d'installer des composteurs dans 10 crèches :



- Galopins
- Valentin
- Farandole
- Fil du temps
- Petits Pas
- Pitchounets
- Marmousets
- Pichots
- Francois Ronot
- Clé de sol

4 -Les déchetteries

4.1 – Les apports

En 2022, LMV disposait de :

- 4 déchetteries multi-matériaux :
 - Cavaillon (Puits des Gavottes), Lauris et Vaugines gérées en régie par les agents de LMV,
 - Coustellet gérée par le SIRTOM d'Apt ;
- 2 déchetteries MON ESPACE VERT à Cavaillon et Vaugines pour les déchets verts gérées en régie ;
- 1 déchetterie dédiée pour les services de LMV (collecte des encombrants) sur le site du Grenouillet à Cavaillon.

PROJETS PHARES 2022

- Réhabilitation / modernisation de la déchetterie de Lauris avec la création d'un quai supplémentaire et d'une donnerie.



- Mise en oeuvre de la convention relative à l'utilisation des déchetteries de Vaugines et Lauris par les habitants de COTELUB pour la période 2021-2023.

Nombre d'habitants Source Insee	54 317	54 317	54 317	55 281	54 879	55 034	
------------------------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--

Déchetterie du **Puits des Gavottes**

Apport par Particuliers

Déchets Acceptés	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evol 2022/2021 (%)
Gravats	1 718	1 624	1 828	1 789	2 162	2 180	1%
Encombrants	1 465	1 352	1 502	1 509	1 268	1 554	23%
Végétaux							
Ferrailles	370	377	386	396	387	363	-6%
Cartons	111	92	108	103	146	137	-6%
Bois	578	547	527	631	573	546	-5%
Eco Mobilier	214	527	581	307	531	564	6%
D3E	225	253	268	213	231		
Batteries / piles	1	1	1	1	2	2	-12%
Huile vidange	9	6	8	5	7	4	-43%
ECO DDS	54	19	17	22	22	41	86%
DDS	12	9	14	10	13		
Total PDG	4 757	4 807	5 240	4 986	5 342	5 391	1%

Déchetterie **Mon Espace Vert Cavaillon** : ouverture en 2013

Apport par Particuliers

Végétaux collecté Entrant	3 530	5 230	5 825	5 216	4 659	5 449	17%
dont Réemploi DV	840	3 086	5 772	5 153	4 648	5 435	17%

Total déchetteries CAVAILLON

Total PDG +MEV	8 286	10 037	11 065	10 202	10 001	10 840	8%
Total PDG +MEV-Reempl.	7 446	6 951	5 293	5 049	5 353	5 405	1%

Déchetterie de **Coustellet** : territoire LMV depuis 2014

Apport par Particuliers et Prof.

Déchets Acceptés	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evol 2022/2021 (%)
Gravats	781	735	698	612	726	856	18%
Encombrants	693	656	606	550	620	634	2%
Végétaux	898	886	856	648	792	974	23%
Ferrailles	256	256	229	235	253	245	-3%
Cartons	151	139	125	131	131	163	24%
Bois	516	497	410	365	465	388	-17%
Eco Mobilier	236	256	263	231	317	379	20%
D3E	225	253	149	161	155	162	5%
Batteries/piles	1	1	0	1	1	1	40%
Huile Vidange	6	8	5	3	7	3	-57%
ECO DDS	26	27	22	10	15	14	-7%
DDS	1	1	9	19	14	15	7%
Total	3 792	3 716	3 372	2 966	3 496	3 834	10%

Déchetterie de **Lauris**

Apport par Particuliers et professionnels

Déchets Acceptés	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evol 2022/2021 (%)
Gravats				24	333	227	-32%
Encombrants	372	471	497	448	412	188	-54%
Végétaux		150	656	462			
Ferrailles		73	87	117	101	60	-41%
Cartons	46	31	36	34	54	24	-56%
Bois	108	112	109	103	158	98	-38%
Eco Mobilier - DEA				51	93	48	-48%
Platre (depuis sept 2022)						15	
D3E	41	44	36	30	55		-100%
Huiles vidange	2	0	0	3	3	1	-67%
ECO DDS					1	5	360%
DMS	5,19	11,31	14,17	9,68	11,00		-100%
Total	574	892	1 434	1 282	1 221	666	-5%

NB : fermeture de la déchetterie de Lauris d'avril à septembre 2022 pendant les travaux de réhabilitation

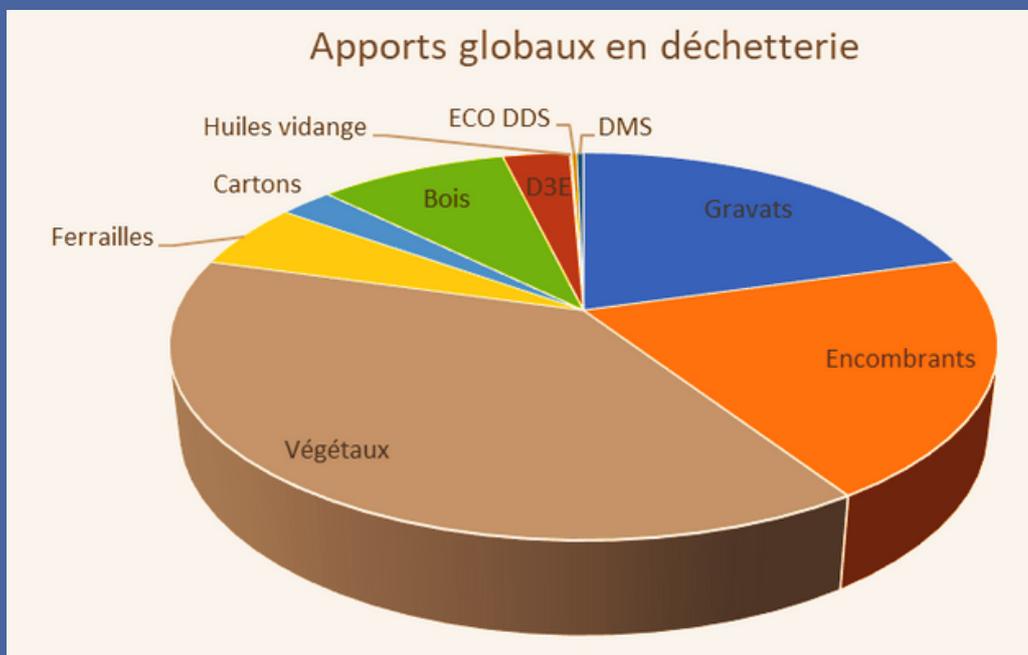
Déchetterie de Vaugines							
Apport par Particuliers et professionnels							
Déchets Acceptés	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evol 2022/2021 (%)
Gravats	2 375	200	470	620	671	968	44%
Encombrants	557	913	1 073	1 159	1 088	982	-10%
Végétaux							#DIV/0!
Ferrailles	10	180	199	245	264	276	5%
Cartons	87	83	83	112	146	147	1%
Bois	296	250	335	399	478	522	9%
Eco Mobilier - DEA				106	190	223	17%
D3E	81	86	91	95	100		-100%
Huiles vidange	3	1		2	3	4	33%
ECO DDS					3	12	300%
DMS	10	24	32	20	20		-100%
Total	3 419	1 738	2 285	2 758	2 963	3 134	7%

NB : report d'une partie des flux en provenance de Lauris pendant les travaux de fermeture de la déchetterie de Lauris d'avril à septembre 2022

Mon Espace Vert Vaugines (ouverte le 1er juillet 2019)							
Végétaux collecté Entrant			220	1 307	1 870	2 942	57%
dont Réemploi DV				1 297	1 870	2 942	57%
Total déchetteries VAUGINES							
Total Vaugines +MEV Vaugines			2 505	4 065	4 833	6 076	26%
Total Vaugines +MEV-Reempl.			2 505	2 769	2 963	6 076	105%

Déchetterie du Grenouillet							
Apport par Particuliers - Porte à porte service encombrants et mairie							
Déchets Acceptés	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evol 2022/2021 (%)
Encombrant				496	449	450	0%
Ferraille				52	37	54	46%
D3E				71	52	44	-15%
Déchets de Balayures			434	297	401	443	10%
Total Grenouillet			434	916	939	991	6%

TOTAL DECHETTERIES LMV							
Déchets Acceptés	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evol 2021/2022
Gravats	4 998	2 664	3 094	3 164	3 892	4 231	9%
Encombrants	3 251	3 528	3 849	4 308	3 837	3 808	-1%
Végétaux	4 591	6 421	7 692	7 728	7 321	8 391	15%
Ferrailles	672	926	939	1 084	1 042	944	-9%
Cartons	412	362	369	392	477	471	-1%
Bois	1 569	1 472	1 435	1 536	1 674	1 554	-7%
Eco mobilier	450	783	844	695	1 131	991	-12%
D3E	593	654	564	589	593	519	-12%
Huiles vidange	21	17	14	15	20	12	-40%
ECO DDS	82	48	40	33	41	72	75%
DMS	32	52	87	64	61	15	-75%
Total	16 671	16 927	18 929	19 608	20 089	21 008	11%



CHIFFRES CLES

21 008 tonnes de déchets collectés en déchetteries et traités en **2022** (contre 20 089 en 2021, 19 608 tonnes en 2020 et 18 929 tonnes en 2019 (+ 11 % par rapport à 2021).

Dont :

- 8 391 tonnes de **déchets verts dont 99 % réemployés par les usagers et les agriculteurs locaux après broyage.**
- 231 tonnes de gravats.
- 808 tonnes d'encombrants.
- 1 554 tonnes de bois.
- 991 tonnes d'éco-mobilier
- 944 tonnes de ferraille
- 519 tonnes de D3E
- 471 tonnes de cartons
- 72 tonnes d'EcoDDS
- 15 tonnes de DMS
- 12 tonnes d'huiles de vidange.

4.2 - La fréquentation en déchetteries

Après une baisse de la fréquentation de 8,18 % en 2020, liée à la pandémie de Covid et aux périodes de confinement, la fréquentation des déchetteries est repartie à la hausse en 2021 ; cette tendance s'est confirmée en 2022. Ainsi, **par rapport à 2019**, on observe une **augmentation de la fréquentation de 12 % en 2022** dans les déchetteries gérées par LMV (hors Coustellet).

A noter la fermeture du site de Lauris pour travaux d'avril à septembre 2022 avec une partie des flux orientés vers Mallemort.

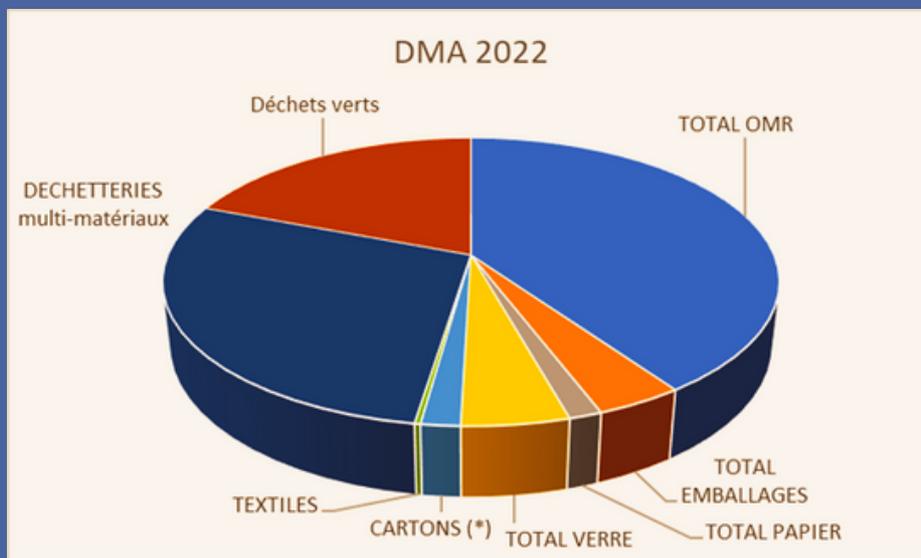
Sur MEV Vaugines, malgré une baisse de la fréquentation, les tonnages réceptionnés sont en augmentation. Les quantités moyennes par passage ont donc augmenté elles aussi.

Évolution de la fréquentation en déchetteries 2019-2022

	2019	2020	2021	2022	Evolution 2022/2019
Puits des Gavottes Cavaillon	35 440	35 574	38 946	40 283	13,67%
Mérindol (fermeture le 31.10.2020)	5 394	3 199	0	0	-100,00%
Vaugines	11 466	13 009	17 648	22 912	99,83%
Lauris	10 682	11 097	15 976	8 608	-19,42%
MEV Cavaillon	49 902	34 263	40 333	47 549	-4,72%
MEV Vaugines (ouverture le 02.07.2022)	2 836	9 114	13 469	10 283	262,59%
TOTAL	115 720	106 256	126 372	129 635	12,02%

5 - Synthèse des déchets ménagers (DMA) sur le territoire de LMV Agglomération

	2019	2020	2021	2022	Evolution 2021/2022	Evolution 2019/2022
OMR SIECEUTOM (ex CCPL et CCPLD + colonnes sur tout le territoire LMV)	13 406,47	13 588,99	13 788,32	13 481,09	-2,23%	0,56%
OMR SIRTOM (ex CCC + Gordes et Les Beaumettes)	4 612,44	4 404,96	4 508,30	4 185,38	-7,16%	-9,26%
TOTAL OMR	18 018,91	17 993,95	18 296,62	17 666,47	-3,44%	-1,96%
EMBALLAGES SIECEUTOM (ex CCPL et CCPLD + colonnes sur tout le territoire LMV)	1 422,42	1 459,84	1 540,83	1 557,44	1,08%	9,49%
EMBALLAGES SIRTOM (ex CCC + Gordes et Les Beaumettes)	161,93	155,16	149,32	152,20	1,93%	-6,01%
TOTAL EMBALLAGES	1 584,35	1 615,00	1 690,15	1 709,64	1,15%	7,91%
PAPIER (collecte PAV hors SIRTOM)	517,00	418,03	426,23	370,56	-13,06%	-28,32%
PAPIER secteur SIRTOM	340,62	325,47	268,57	271,17	0,97%	-20,39%
TOTAL PAPIER	857,62	743,50	694,80	641,73	-7,64%	-25,17%
VERRE (collecte PAV hors SIRTOM)	1 366,16	1 338,00	1 387,60	1 409,52	1,58%	3,17%
VERRE secteur SIRTOM	551,15	563,62	643,94	668,38	3,80%	21,27%
TOTAL VERRE	1 917,31	1 901,62	2 031,54	2 077,90	2,28%	8,38%
CARTONS (*)	546,24	578,49	724,09	762,44	5,30%	39,58%
TEXTILES	203,00	147,00	153,90	102,90	-33,14%	-49,31%
DECHETTERIES multi-matériaux	11 237	11 880	12 379	12 146	-1,88%	8,09%
Déchets verts	7 912	7 664	7 320,89	8 391,00	14,62%	6,05%
TOTAL DMA	46 636	46 784	47 707	47 927	0,46%	2,77%



La production de DMA continue de progresser en 2022 (+ 1,11 % tous déchets confondus).

Le plus gros gisement de déchets se trouve dans les OMR et les déchetteries, dont les coûts de traitement sont par ailleurs les plus élevés.

La diminution des tonnages de déchets peut être obtenue par la mise en place d'une politique de communication et de prévention visant à :

- Réduire la part des biodéchets dans les OMR (développement du compostage individuel et collectif notamment, et à terme mise en place d'une collecte séparée des biodéchets) ;
- Inciter au tri de l'ensemble des emballages ;
- Inciter au tri et au réemploi de l'ensemble des déchets déposés en déchetteries.

1 – Les coûts de gestion des déchets

1.1 - Dépenses et recettes réalisées en 2022 (compte administratif)

Budget collecte, déchetteries et traitement

Chapitres	2022
011 - Charges à caractère général	3 507 282
012 - Charges de personnel	2 442 033
65 - Autres charges de gestion courante (participation aux syndicats de traitement)	4 091 420
67 - Charges exceptionnelles	30 042
042 - Dotations aux amortissement	1 030 745
Total DEPENSES FONCTIONNEMENT	11 126 277
013 - Atténuation de charges	12 845
70 - Produits des services	1 039 898
73 - Impôts et taxes (TEOM)	8 802 735
74 - Dotations, participations	600 271
75 - Autres produits de gestion courante	9 944
77 - Produits exceptionnels	272 551
042 - Opérations d'ordre entre sections	113 382
Total RECETTES FONCTIONNEMENT	10 857 171

Dépenses 2022 = 202.17 € / hab / Recettes 2022 = 197.28 € / hab.

L'augmentation des recettes de fonctionnement constatée en 2022 ne permet pas de compenser totalement l'augmentation de certains postes de dépenses :

- hausse des participations pour le traitement des OMR de 240 000€, en lien avec la TGAP
- augmentation de la dotation aux amortissement

Par ailleurs, la hausse du taux de la Redevance Spéciale prévue en 2023 permettra de faire supporter le coût réel du traitement des déchets aux professionnels.

1.2 – Analyse des coûts 2022 par déchets

Synthèse des coûts 2022

Base comptacoût 2022

	LMV (données 2022)		Région PACA (données 2019)	
	Coût aidé / tonne (HT)	Coût / habitant (HT)	Coût aidé / tonne (HT)	Coût / habitant (HT)
ordures ménagères				
- En régie	279 €	87.1 €		
- en prestation	384 €	166.7 €		
Coût moyen OMR LMV	332 €	126.9 €	279,00 €	102,00 €
Verre	78 €	2 €	89,00 €	2,40 €
Papiers et emballages (hors verre)	456 €	17 €	402,00 €	13,00 €
Déchets en déchetteries (hors déchets verts)	186 €	24 €	157,00 €	29,00 €
Déchets verts	31 €	5 €		19,00 €
Encombrants	677 €	11 €		
Déchets des collectivités	176 €	2 €		
Déchets des professionnels	558 €	3 €		
TOTAL	221 €	157 €		164,00 €

coût aidé = ensemble des charges (structure, communication, prévention, pré-collecte, collecte, transport, traitement) atténuées des recettes (produits industriels, soutiens et éco-organismes et aides) hors financement

Les coûts des OMR (par tonne et par habitant) sont supérieurs aux moyennes régionale et nationale en raison d'une forte proportion de collecte en porte à porte et de marchés de collecte onéreux.

Le coût des déchetteries est également plus élevé en raison du faible ratio tonnages et fréquentation par équipement, LMV disposant de déchetteries en zone rurale (Lauris et Vaugines notamment).

2 – Le financement du service d'élimination des déchets

Le service d'élimination des déchets (collecte et traitement) est financé par :

- Au chapitre 70

- **La redevance spéciale issue de la collecte des acteurs privés du territoire**

La redevance spéciale doit s'appliquer à tous les producteurs de déchets professionnels qui utilisent le service public d'élimination des déchets. Elle est appliquée sur le territoire de LMV différemment selon les secteurs issus des communautés de communes ou communes avant la fusion au sein de la communauté d'agglomération à compter du 1er janvier 2017.

Le montant de la redevance spéciale perçue en 2022 est resté stable, à 228 023 €, par rapport à 2021 (222 633 € en 2021 et 41 521,14 € en 2020).

Suite à l'étude réalisée par le Cabinet INDIGGO en 2020, l'harmonisation de la redevance spéciale a été approuvée par le conseil communautaire en juillet 2021, pour une mise en place à compter de l'exercice 2022 ; cette harmonisation a eu également pour effet d'optimiser les recettes auprès des professionnels du territoire utilisant le service public de collecte de LMV.

Le montant harmonisé de la redevance spéciale est de 0.03 € par litre de déchets traités. Or, le coût supporté par LMV avoisine les 0.049 € du litre.

Ainsi, afin d'éviter de faire supporter par les ménages le coût de l'élimination des déchets non ménagers, en 2023, une proposition de hausse du montant de la redevance spéciale sera présentée.

- **La facturation de l'accès des déchetteries du Sud Luberon aux professionnels**

Les recettes liées à la facturation de l'accès des déchetteries du Sud-Luberon aux professionnels est en progression en 2022 avec un montant à 28 305 € à comparer à 2021 qui était à 22 758 € contre 12 571,00 € en 2020 et 8 489,50 € en 2019. Cette augmentation de recettes est directement liée à l'augmentation de la fréquentation des déchetteries de Vaugines et Lauris par les professionnels du territoire concerné, y compris en provenance de la communauté de communes COTELUB, avec laquelle LMV a signé une convention permettant l'accès à ses déchetteries aux usagers de COTELUB.

- **La facturation de l'accès des déchetteries du Sud Luberon à COTELUB**

Depuis la création de la communauté d'agglomération et l'intégration d'une partie des communes du Sud Luberon (Lauris, Lourmarin, Puget sur Durance, Puyvert et Vaugines), LMV assure la gestion de deux déchetteries supplémentaires : Lauris et Vaugines. LMV a également ouvert en juillet 2019 une plateforme de déchets verts à Vaugines.

Ces déchetteries étant accessibles aux usagers des communes de COTELUB (notamment Cadenet et Cucuron qui faisaient partie de l'ex CC Portes du Luberon dissoute en 2017), LMV a signé une convention avec COTELUB afin de facturer la quote-part des frais de fonctionnement et d'amortissement des investissements réalisés par LMV.

- **La reprise des matériaux issus de la collecte sélective et des déchetteries**

Malgré une fluctuation des cours mondiaux en 2022, les recettes provenant des ventes de matériaux en 2022 ont progressé.

452 266 € de recettes ont été perçus sur l'exercice 2022 contre 337 781 € en 2021, 213 871 € en 2020, et 294 116 € en 2019.

(Chapitre 73)

- **La taxe d'enlèvement des ordures ménagères**

Produit de la TEOM (CA)

2019	2020	2021	2022
7 829 610 €	7 978 715 €	8 428 871 €	8 802 735 €

Le produit de la TEOM a progressé de 4,4 % en 2022.

(Chapitre 74)

- **Les soutiens versés par les Eco-organismes liés aux performances de collecte des déchets recyclables**

Les recettes perçues en 2022 au titre des soutiens versés par les différents éco-organismes s'élèvent à 592 077 € en 2022, stable par rapport à 2021 qui était à 591 987 €.

Les aides versées par les éco-organismes s'appliquent sur les tonnages expédiés et sur une aide à la connaissance des coûts du service.

Les principaux soutiens sont issus de CITEO / ADELPHÉ pour les emballages et le papier, puis d'ECO-MOBILIER pour les meubles, d'OCAD3E pour les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E), d'ECODDS pour les déchets diffus spécifiques et enfin de REFASHION pour les textiles.

Les tonnages collectés par le service public d'élimination des déchets de LMV ont continué de progresser en 2022.

Les coûts de traitement des déchets ne cessent d'augmenter au fil des années et 2022 n'a pas échappé à cette tendance, avec notamment l'augmentation des coûts de traitement par les entreprises titulaires des marchés (OMR, encombrants, bois, etc.), de la TGAP, corrélée à une baisse de certaines recettes de vente de matériaux, liée à une fluctuation importante des cours mondiaux, suite à la crise Covid de 2020 (cartons, verre et plastique notamment).

La TGAP aura augmenté de 47 % entre 2021 et 2025, ajoutant 144 000 € de charges de traitement des OMR sur le budget 2025 à prévoir (par rapport au budget 2021).

Afin de limiter la hausse de la production des déchets, des actions de prévention et de communication auprès des ménages et des entreprises seront intensifiées. Ainsi, l'adoption du PLPDMA et la mise en place des premières actions auront pour objectif de contenir la production d'OMR. Par ailleurs, la poursuite des installations de colonnes à carton participera à la réduction des OMR.

Pour terminer, une étude sur la massification des collectes devra être menée pour rationaliser les moyens.

Enfin, il conviendra de lancer l'étude de gisement des biodéchets en 2023 en vue de la préparation de l'obligation de mise en place d'une collecte séparée des biodéchets au plus tard au 31 décembre 2023, ce qui devrait permettre de réduire de manière significative les tonnages d'OMR à collecter et donc les coûts liés à leur traitement en progression continue.

Enfin, LMV continuera de participer aux travaux de l'Association Départementale de réflexion sur les déchets ménagers et assimilés du bassin vacluso-rhodanien et notamment sur la réalisation de l'étude de faisabilité pour un nouveau centre de tri.



Rapport annuel 2022

sur le prix et la qualité du service public
d'élimination des déchets



AGGLOMÉRATION